

Élections des représentants des **personnels Biatss** au Conseil de l'Inspé

Vote par voie électronique du mercredi 22 novembre 2023 à
10h au jeudi 23 novembre 2023 à 16h, sans interruption

**PERSONNELS BIATSS : CHOISISSEZ VOS REPRÉSENTANTS AU
CONSEIL DE L'INSPÉ !**

**Renouvellement complet des représentants du collège E dit « des
personnels Biatss » élus au Conseil de l'Inspé : 2 sièges**

COLLÈGE E dit « des personnels Biatss » : 2 SIÈGES

Sont électeurs dans le collège E :

- Les personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS) titulaires qui participent aux activités de l'institut mentionnées à l'article L.721-2 pour au moins un quart de leurs obligations de service de référence.
- Les agents non titulaires qui participent aux activités de l'institut mentionnées à l'article L. 721-2 pour au moins un quart de leurs obligations de service de référence sont électeurs.
- Ils doivent en outre être en fonctions dans l'établissement à la date du scrutin pour une durée minimum de dix mois et assurer un service.

POUR ÊTRE CANDIDAT

Dépôt des candidatures jusqu'au
mardi 7 novembre 2023, 16h
au plus tard

➔ par lettre recommandée ou en
mains propres à :

✉ Direction générale de l'Inspé
Rue Jean Macé
94380 Bonneuil-sur-Marne

Scrutin

- Scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste.
- Panachage non autorisé.
- Pas de vote par correspondance.
- La parité femme/homme devra être strictement respectée.

Contacts

Sara CORDEIRO
Assistante de direction
01.49.56.37.62
secretariatdir-inspe@u-pec.fr

Lydie LEGENDART
Chargée de mission à la direction
01.49.56.38.11
lydie.legendart@u-pec.fr



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

Liberté
Égalité
Fraternité



INSPE Institut national
supérieur du profes-
sionnel et de l'éducation
Académie de Créteil



Informations, documents et formulaires sur

<http://inspe.u-pec.fr>